

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le **02/10/2014**, à 20H 30, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Luc DUFOUR, Maire.

Absent excusé : Monsieur Patrice LEBULGLE, pouvoir à L.DUFOUR.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean Robert LAMARRE

Lecture et approbation des comptes rendus des séances du Conseil Municipal du 07 août et du 04 septembre 2014.

1/Présentation de l'action de Cotentin Traitement par un ambassadeur de tri

Monsieur Emmanuel Cranois, ambassadeur de tri au Syndicat Mixte du Cotentin Traitement, en partenariat avec la Communauté de Communes du Canton de Saint Pierre Eglise, est venu présenter l'organisation des déchets sur le territoire de notre commune : les différentes collectes et leurs exutoires, les consignes de tri, les performances de tri de la Communauté de Communes et de notre commune.

2/Utilité de containers textiles Relais Enfant sur la commune

Une demande d'installation d'un container à textiles auprès de l'école va être faite à la Communauté de Communes du Canton de Saint Pierre Eglise.

3/Autorisation de signature d'une convention avec l'état pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité (ACTES)

Afin de faciliter les échanges avec la Sous-Préfecture concernant la transmission des actes soumis au contrôle de légalité, l'état a mis en place la télétransmission des actes. Pour ce faire, le Conseil Municipal autorise Le Maire à signer une convention avec l'état et l'autorise à faire toutes les démarches nécessaires à cette télétransmission.

4/Frais de fonctionnement de l'école (année scolaire 2013-2014)

Le montant des frais de fonctionnement de l'école pour l'année scolaire 2013-2014 s'élève à 573 euros par enfant. Le Conseil Municipal autorise le Maire à émettre des titres, pour un montant de 573 euros par enfant, à l'encontre des communes du canton n'ayant pas d'école et pour lesquelles les enfants ont été scolarisés à l'école de Gonneville.

5/Décision modificative du budget

Le Conseil Municipal autorise les virements de crédits suivants :

- en fonctionnement : chapitre 65 – compte 6531 indemnités des élus = -850 euros
chapitre 66 – compte 66111 intérêts d'emprunts = +850 euros
- en investissement : compte 202 – frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme = -3125 euros
compte 1641 – Emprunts en euros = +3125 euros.

6/Dégâts à la Salle polyvalente :

Suite à des dégâts à la salle polyvalente (dalle de faux plafond cassée), le Conseil Municipal autorise Le Maire à émettre un titre d'un montant de 58.44 euros à l'encontre d'une famille.

Questions diverses :

- *urbanisme* : une demande de CUA a été déposée en mairie le 13/09/2014,
une demande d'autorisation de rejet a été déposée en mairie le 16/09/2014.
- *Etude de filières pour l'assainissement autonome des bâtiments communaux (Groupe Scolaire)* : l'étude a été reçue, la demande de subvention a été déposée à la Communauté de Communes.
- *Devis Biard-Roy* : contrat d'entretien des installations (cloches et horloges) : 246 euros TTC - 205.00 euros HT, le devis est accepté.

- *Site internet* : Il a été créé trois rubriques supplémentaires sur le site internet concernant :
 - les commissions,
 - les associations, les commerçants-artisans,
 - l'école.

Un travail de mise à jour est en cours pour alimenter ces différentes rubriques.

- *Bulletin municipal « le Gonnevillais »* : une réunion de préparation du bulletin municipal est fixée au mardi 14/10 prochain à 18 heures.

- *L'inauguration des travaux d'effacement des réseaux de la route des Vaux – route de l'église* a eu lieu à la mairie le 26 septembre dernier. Monsieur Le Maire remercie le Syndicat d'électrification de la Manche, le syndicat d'électrification de Saint-Pierre-Eglise et surtout son vice-président Michel Guérard pour sa forte implication dans la réalisation de ce projet.

- *Travaux de l'église* :

- *la consultation pour les travaux de pose d'un dallage à l'église est en cours. La remise des offres et l'ouverture des plis sont prévues le 17/10 prochain.
- *les serrures des portes de l'église ont été changées. Dorénavant, une seule clé suffit à ouvrir toutes les portes.
- *un devis pour une échelle en aluminium va être demandé.

- *travaux dans les autres bâtiments communaux* :

- *cantine : la porte d'entrée de la cantine a été inversée avec la porte de service. L'entrée de la cantine ne se fait plus par la cour de l'école mais par la dernière porte à droite du bâtiment.

Le Clic Nord Cotentin : semaine bleue 2014 sur le thème « à tout âge créatif et citoyen ». Des manifestations sont prévues le mercredi 15/10 et le vendredi 17/10 prochain. Une invitation a été reçue en mairie.

Le bilan des eaux destinées à la consommation humaine (Ars Basse Normandie) a été reçu en mairie.

La séance est levée à 22 heures 30.